

# Tarifs d'entretien



Valable à partir du 01.01.2022

|  | Tarif   |
|--|---------|
| <b>Main-d'œuvre :</b>  |         |
| Technicien d'entretien, par heure  | € 92,50 |
| Minimum 1 heure, après 1 heure, la main-d'œuvre est calculée par quart d'heure                                 |         |
| <b>Supplément sur les tarifs horaires pour les travaux exécutés en dehors des heures normales de travail :</b> |         |
| Heures normales de travail de 8 h à 17 h et temps de trajet pendant les jours ouvrables                        | 100%    |
| Les deux premières heures de travail après les heures normales de travail                                      | 125%    |
| Les mêmes tarifs sont appliqués pour les heures de travail et les heures d'attente                             |         |

|  |             |
|--|-------------|
| <b>Frais de déplacement :</b>                            |             |
| Distance < 75 km, type I                                 | € 100,00    |
| Distance > 75 km, type II                                | € 135,00    |
| <b>Frais supplémentaires :</b>                           |             |
| Consommation de petit matériel, par commande d'entretien | € 19,50     |
| Frais administratifs dans le cas d'une facture pro forma | € 55,00     |
| Frais de transport, de stationnement, péage              | frais réels |

|   |             |
|---|-------------|
| <b>Mise en service (incl. travail max. 4 heure / frais de déplacement):</b>   |             |
| Pompe à chaleur air/eau Monoblock et air extrait/eau, par pièce   | € 435,00    |
| Pompe à chaleur air/eau Split AMS en combinaison avec BA-SVM, y compris le raccordement frigorifique*   | € 435,00    |
| Pompe à chaleur eau/eau, par pièce  | € 495,00    |
| Supplément pompe à chaleur eau/eau avec deux circuits F1345/F1355   | € 185,00    |
| Modbus (test de communication - adresses (des appareils))   | € 195,00    |
| Dans le cas de projets / unités multiples   | Sur demande |
| Le réglage des débits d'air de la ventilation du logement ne sont pas effectué par NIBE lors de la mise en service d'une pompe à chaleur sur air extrait.             |             |
| * La réalisation du raccordement frigorifique de cette combinaison split fait partie de notre mise en service.  |             |
| Pour les conditions, veuillez vous référer à notre document "Conditions de mise en service, y compris les travaux frigorifiques".                                     |             |
| Les heures de travail (au-delà des 4 heures habituelles) en raison d'un retard ou d'une attente qui ne sont pas du à NIBE seront facturées au taux horaire en vigueur |             |
| Tout remplissage supplémentaire du réfrigérant sera facturée selon le tarif journalier en vigueur.  |             |

|   |          |
|---|----------|
| <b>Assistance RESCert (après acceptation complète par NIBE) uniquement dans le cadre de la mise en service par NIBE</b> |          |
| Par installation de pompe à chaleur*.   | € 150,00 |
| * Le tarif ne comprend pas le coût de la mise en service obligatoire.   |          |

## Conditions de livraison et de paiement

Tous les prix de cette liste de prix sont en EURO, hors TVA de 21%.

NIBE Energietechnik B.V. se réserve le droit de modifier les prix dans l'intervalle, sans préavis

et n'assume aucune responsabilité pour les dommages subis en raison de changements de prix ou d'erreurs textuelles.

Le paiement doit être effectué dans les 30 jours suivant la date de la facture, sauf accord contraire.

Pour les autres conditions, veuillez vous référer à nos conditions générales de livraison et de paiement qui ont été déposées auprès de la Chambre de Commerce de Breda, sous le numéro 20111793.

## NIBE Energietechnik B.V.

Postbus 634, 4900 AP Oosterhout

Energieweg 31, 4906 CG Oosterhout

Tel.: +32 (0)38082819

Email: info@nibe.be

Chambre de commerce de Breda : 20111793

N° de TVA : 8122.81.846.B01

Banque commerciale : NL21HAND071.81.19.754

<http://www.nibe.be>